

DISCURSO DO PRESIDENTE GEORG WIRZ NA SESSÃO DE ENCERRAMENTO

Tout d'abord j'exprime mon profond regret de ne pouvoir rien vous dire dans cette noble langue portugaise. Par conséquent, je renonce à des tentatives de faire résonner les langues officielles y compris la mienne et je m'exprimerai en français que vous comprenez généralement.

L'honneur insigne que vous avez bien voulu me conférer, m'émeut et me confond à la fois.

Vous concevrez aisément mon émotion d'être appelé à une fonction à laquelle les grands avocats qui m'ont précédé, ont donné un tel éclat.

Ma confusion naît du doute que j'ai de pouvoir remplir des fonctions aussi importantes et d'un poids aussi lourd. Cette appréhension s'explique du fait que j'aurai à succéder à un homme aussi éminent, pour ne parler que de lui, que le Professeur et Bâtonnier Adelino da Palma Carlos, qui, avec sa grande autorité, sa droiture inflexible, son intelligence si vive et son doigté à toutes épreuves, a su mener brillamment jusqu'à ce jour les destins de l'Union Internationale des Avocats.

Il a bien voulu brosser de moi un tableau qui est plein d'amitié, mais que tous ceux parmi vous qui me connaissent un peu, trouveront avec moi bien trop élogieux. Tout au plus,

ce tableau pourrait-il vous donner une idée du but que j'essaie d'atteindre.

Le Président da Palma Carlos me permettra cependant de saisir l'occasion qui m'est ainsi offerte, de vous rappeler quelques étapes de sa vie exemplaire.

Sortant premier de sa promotion à la licence, il se fit très rapidement une place remarquée au glorieux barreau de cette noble ville. Il ne s'en est pas contenté et a soutenu la thèse de Doctorat, examen particulièrement difficile et apprécié au Portugal, non seulement avec succès, mais encore «*nemine discrepanti*».

Elu au Conseil de l'Ordre en 1944, Vice-Président en 1948, ses confrères l'ont élu Bâtonnier en 1950 à l'âge de 45 ans. Le Président da Palma Carlos conserva ces hautes fonctions pendant 6 ans.

Devenu Bâtonnier, l'Université de Lisbonne le nomma professeur de droit et il fut, enfin et de ce fait, agréé par le gouvernement. Mais Me. da Palma Carlos, qui ne voulait pas des solutions faciles, demanda à passer le concours auquel il fut reçu en étant déjà professeur.

Les distinctions honorifiques dont il a été l'objet, remplissent 1 ½ pages. J'y ajouterai celle d'organisateur de congrès de grande classe.

C'est sous son bâtonnat et sur son initiative que le barreau portugais devint membre des organisations internationales et notamment de L'Union Internationale des Avocats! Je ne connais pas la devise du Président da Palma Carlos, mais elle devrait être: «*Serviendo consumidor*».

Ayant retracé cette carrière en peu de mots, j'espère vous avoir fait comprendre mon souci de me rendre digne d'un tel prédécesseur. Si je voulais résumer cette carrière, je vous dirais que j'y trouve la synthèse des qualités que j'apprécie avant tout dans un homme — *l'intelligence, le courage et la persévérance*.

L'Union Internationale des Avocats ne pouvait donc trouver, il y a deux ans, de président plus digne que lui pour assurer son avenir.

Aussi sommes-nous redevables à l'initiative du Président da Palma Carlos d'avoir choisi comme thème général et comme celui de ce congrès: *L'Avocat dans la vie économique*.

Il s'agissait, en effet, de défendre la vie de la profession en la faisant sortir de sa tour d'ivoire afin de la rapprocher — pour son bien et celui de ce que nous appelons les justiciables — des phénomènes de la vie économique.

Vous n'avez pas craint, mes chers confrères, que de telles préoccupations ne puissent dégénérer en une sorte de matérialisme professionnel. Ce thème général a été choisi non pas parce que les barreaux-membres de l'Union Internationale des Avocats ont voulu négliger les intérêts de la veuve et de l'orphelin, mais parce que nous avons estimé que nous perdions du terrain là précisément où le prestige de la profession voulait que nous le gardions et, ceci dit entre nous, que nous en acquérions. Dans une époque où le monde économique se trouve dans un état d'évolution et de transformation, il est impensable que l'on se passe de notre conseil. Si des idées hardies se font jour, nous devons non seulement les comprendre, mais encore faire apport de notre intelligence pour les rendre viables. Notre monde étant ce qu'il est, je vous propose donc de maintenir le thème général qui mérite d'être traité sous *tous* ses aspects.

Nous ne négligerons pas pour autant les grands problèmes humains de toujours et ceux qui ont surgi avec notre génération. Nous tâcherons, de toutes nos forces, de défendre la dignité humaine à l'égard et, s'il le faut, à l'encontre de quiconque.

En consacrant une attention toute particulière aux problèmes économiques, nous n'abandonnons pas pour autant ceux qui, depuis toujours, nous tiennent à cœur. Nous élargissons le cadre de nos préoccupations, afin de pouvoir rendre les services qu'on attend de nous. Il est évident que les problèmes d'ordre national gardent leur importance. La tâche de l'Union Internationale des Avocats est, toutefois, de voir plus loin.

Si nous voulons rendre des services réels aux barreaux qui sont nos membres, nous devons non seulement leur faire connaître les grands courants d'idées nouvelles, mais encore obtenir d'eux qu'ils apportent leur concours à faire triompher les principes qui nous sont chers. Je compte parmi eux tout ce qui peut rehausser le prestige de notre profession.

C'est d'ailleurs la raison d'être d'une organisation internationale comme la nôtre de contribuer dans un domaine aussi vaste que possible à la promotion de tout ce qui peut profiter à la profession toute entière.

Montesquieu a noté dans ses Cahiers qu'il n'y a point de nation qui n'aime ses lois, parce que ses lois sont ses coutumes.

Cet aphorisme exprime bien un fait que nous constatons tous les jours, c'est que chacun considère ses lois nationales comme les plus parfaites du monde, cela pour la simple raison qu'il les connaît à peu près bien. Il les aime, parce qu'elles lui sont familières.

Nous aurions tort cependant de pas tenir compte de ce que Léonard da Vinci a si bien et brièvement noté dans ses Carnets: «Le mouvement est le principe de toute vie.»

Nous trouvons là la raison profonde pour laquelle une profession qui, comme la nôtre, est liée d'aussi près à toutes les expressions de la vie des peuples auxquels nous appartenons, ne sera jamais une profession de papa.

Notre formation y est pour quelque chose. Peu importe le bagage que nous avons apporté au début de notre carrière, la nécessité de discerner entre plusieurs aspects d'une même question, nous mène à une objectivité qui est notre force principale.

En assistant ainsi à l'évolution de notre peuple, en profitant des leçons que d'autres peuples peuvent nous donner, nous prenons une part active au mouvement qui est le principe de toute vie et, tout particulièrement, celui de tout avocat.

C'est dans cet esprit que je serai heureux de pouvoir exécuter vos décisions. Je tâcherai de suivre la voie qu'ont tracée mes prédécesseurs et notamment le Président da Palma Carlos et j'espère seulement que vous ne me jugerez pas trop sévèrement.

Après une semaine comme celle que nous venons de vivre et au cours de laquelle nous avons connu une hospitalité sans pareille, mes premiers mots ne peuvent rien exprimer d'autre que la reconnaissance la plus profonde à tous ceux qui ont contribué à nous recevoir ainsi.

Mais alors, je ne puis m'empêcher de penser à une conséquence inéluctable de mon élection. Comme le veut la tradition de l'Union Internationale des Avocats, j'aurai le très grand plaisir d'organiser le prochain Congrès à Cologne. En dépit de toutes les bonnes volontés que je

pourrai trouver pour vous recevoir, je vous prie dès maintenant de croire que Cologne ne supporte pas la comparaison avec Lisbonne. Je vous prie donc de vous armer de courage et d'un parapluie et de venir très nombreux à Pâques 1964 à Cologne.

Tout se passera parfaitement grâce à notre devise: *Omnia fraterne.*